



Programme pancanadien d'évaluation pour les élèves de 13 ans (PPCE-13 de 2007)

FICHE D'INFORMATION

Qu'est-ce-que le PPCE?

Le Programme pancanadien d'évaluation a remplacé le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), comme programme cyclique d'évaluations pancanadiennes du rendement des élèves en lecture, mathématiques et sciences. La première évaluation du PPCE-13 s'est déroulée au printemps 2007. Le CMEC continuera d'avoir recours au PPCE-13 pour évaluer le rendement des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences mais pourra également porter sur d'autres matières en fonction des besoins.

Pour quelle raison le CMEC a-t-il mis au point le PPCE?

La population canadienne s'intéresse depuis longtemps à la façon dont les systèmes d'éducation répondent aux besoins des élèves et de la société. Pour fournir des renseignements sur la qualité de l'éducation, les provinces et territoires ont élaboré le PPCE, par l'entremise du CMEC, pour évaluer le rendement des élèves dans trois matières de bases. Les informations obtenues du rendement des élèves et des questionnaires contextuels, complétées par les mécanismes d'étude employés par chaque instance, jettent la base de l'examen ministériel des programmes d'études, des politiques et des pratiques concernant le milieu d'apprentissage des élèves.

Pour quelle raison le CMEC a-t-il remplacé le PIRS par le PPCE?

Au printemps 2003, le CMEC a approuvé le développement du nouveau programme pancanadien d'évaluation en vue de remplacer le PIRS afin de refléter les changements apportés aux programmes d'études et aux pratiques provinciales et territoriales fondés sur des recherches d'actualité concernant les milieux d'apprentissage des matières de base, à savoir la lecture, les mathématiques et les sciences. Le nouveau programme reconnaît l'emphasis de plus en plus importante que les provinces et territoires placent sur les évaluations internationales qui évaluent également le rendement en lecture, en sciences et en mathématiques. Le PPCE permettra aux instances de valider leurs résultats concernant les élèves de 13 ans par rapport à d'autres évaluations entreprises dans les instances, au Canada et sur la scène internationale.

Le PPCE remplacera-t-il les évaluations provinciales et territoriales?

Le PPCE est conçu pour compléter les évaluations effectuées actuellement dans chaque instance et fournir des données pancanadiennes sur les niveaux atteints par les élèves de 13 ans dans l'ensemble du pays. La même cohorte (groupe) d'élèves sera évaluée par le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les instances pourront alors examiner les tendances du rendement entre le PPCE et les évaluations internationales du PISA.

De quelle façon le PPCE s'applique-t-il à toutes les instances?

Bien que chaque instance ait des programmes d'étude différents, ces derniers partagent de nombreux points communs. La conception de l'évaluation du PPCE a été établie à la suite d'une étude approfondie des recherches actuelles et d'un examen des programmes d'études de toutes les instances dans chaque matière pour le groupe d'âge concerné. Les éléments communs à chaque matière ont jeté les bases du développement de l'évaluation. Il a été réalisé par une équipe bilingue de rédaction du cadre et une équipe bilingue de développement des items puis soumis à un processus de validation et à une mise à l'essai, le tout en collaboration constante avec les instances et leurs experts qui ont offert leur rétroaction tout au long du processus.

Auprès de quels élèves les évaluations du PPCE sont-elles administrées?

Dans les instances participantes, un échantillon aléatoire d'écoles est prélevé. Dans ces écoles, seule une sélection aléatoire d'élèves de 13 ans participe à l'évaluation. L'évaluation est administrée en anglais et en français.

Pourquoi certains élèves sont-ils exemptés?

Les élèves qui sont exemptés de participer comprennent celles et ceux qui affichent très peu d'aptitudes, que l'évaluation affectent de manière négative, pour qui les modifications appropriées ne peuvent être effectuées et dont les parents le demandent.

Combien d'élèves ont participé au PPCE?

Un peu plus de 30 000 élèves de 13 ans ont subi le test, dont environ 20 000 en lecture (le principal domaine) et environ 10 000 en mathématiques et en sciences (les domaines secondaires). Environ 15 000 élèves ont répondu en anglais au test de lecture et 5000 en français. En mathématiques et en sciences, les chiffres sont de 7500 en anglais et 2500 en français. Plus de 1500 écoles de l'ensemble du Canada ont participé, avec une moyenne de 20 élèves par école.

Pourquoi la structure du PPCE comprend-elle un domaine principal et deux domaines secondaires?

Cette structure particulière vise à harmoniser notre Programme pancanadien d'évaluation avec l'évaluation du PISA 2009 de l'OCDE. La même cohorte d'élèves sera évaluée par le PISA à l'âge de 15 ans. Ces résultats permettront ainsi d'étudier les tendances de rendement entre les évaluations, car la lecture sera également le domaine principal de l'évaluation du PISA 2009.

L'évaluation est-elle équitable pour tous les élèves dans l'ensemble du Canada?

Les instances ont activement participé au PPCE pour veiller à ce que le caractère unique et la diversité des systèmes éducatifs de notre pays soient pris en compte. Les différences linguistiques, le milieu rural ou urbain dans lequel se situent les écoles, les influences culturelles sont des facteurs qui ont été considérés à la fois dans le cadre de l'évaluation du rendement et des questionnaires contextuels connexes. En outre, le cadre commun de chaque matière contenait une philosophie convenue entre toutes les instances et fondée sur les dernières recherches pédagogiques.

Tous les élèves ont répondu aux mêmes questions basées sur un cadre commun. Le PPCE est axé uniquement sur les éléments du savoir et des compétences qui peuvent être évalués de manière équitable et fiable lors d'un test papier-crayon. Les évaluations effectuées quotidiennement par le personnel enseignant permettent de dresser un portrait beaucoup plus exhaustif du rendement individuel des élèves. Le PPCE complète, mais ne remplace pas, les évaluations en classe, des écoles ou des instances.

Comment le rendement des élèves du Canada peut-il être comparé?

Les programmes scolaires sont différents d'une région du pays à l'autre, ce qui rend difficile la comparaison des résultats. Toutefois, les jeunes Canadiennes et Canadiens dans les diverses instances acquièrent tous des habiletés similaires en lecture, en mathématiques et en sciences. Les évaluations du PPCE permettront de déterminer si les élèves de l'ensemble du Canada atteignent des niveaux de rendement similaires au même âge ou presque.

Quelle est la différence entre l'évaluation en lecture et celle en mathématiques et en sciences?

La lecture est le domaine principal de la première évaluation de 2007 et les résultats fournissent de nombreux renseignements sur le rendement des élèves de 13 ans dans ce domaine. L'évaluation est axée sur les trois sous-domaines de la lecture, soit la *compréhension*, l'*interprétation* et la *réaction au texte*. Les deux autres matières, les mathématiques et les sciences, ont également été évaluées par un nombre moins important d'items qui permettent de dresser un portrait plus restreint du rendement des élèves. Les évaluations à venir seront toutes axées sur une matière différente.

Quelle est l'essence de la lecture d'après l'évaluation du PPCE?

Dans les programmes d'études provinciaux et territoriaux, la lecture est considérée comme un processus dynamique et interactif par lequel la lectrice ou le lecteur construit un sens à partir de textes. Une lecture efficace comporte une interaction de la lectrice ou du lecteur, du texte et de l'objectif de la lecture ainsi que du contexte avant, pendant et après la lecture. La lecture est un processus intégré grâce auquel la lectrice ou le lecteur élargit constamment ses limites de *compréhension*, d'*interprétation* et de *réaction au texte*. De plus amples renseignements sur la définition des sous-domaines de la lecture se trouvent dans le rapport du PPCE.

Comment le rendement des élèves dans le PPCE peut-il être communiqué?

Si les scores obtenus par diverses populations sont destinés à des comparaisons entre versions d'un même test, il devient essentiel d'élaborer une façon commune de présenter les scores obtenus qui permettra de faire directement des comparaisons entre les populations et entre les tests.

La méthode employée à cette fin consiste à **faire une conversion numérique des scores bruts vers une échelle standard**. Le total des scores des élèves dans chaque matière est converti en une échelle commune. Le nombre de réponses correctes est présenté numériquement sur une échelle allant de 0 à 1000, la moyenne de la population pancanadienne étant fixée à 500. Les scores qui en résultent sont appelés **échelle de scores**.

À partir de cette conversion, deux tiers des scores de tous les élèves participants se sont trouvés dans l'intervalle de 400 à 600 points, ce qui représente une « distribution statistiquement normale » des scores.

Comment les niveaux de lecture sont-ils déterminés?

Pour l'évaluation en lecture, les échelles de scores sont divisées en **trois niveaux d'habileté**, les travaux des élèves étant classés au plus haut niveau atteint pour la plupart des tâches.

Le niveau 2 est considéré comme le niveau de rendement acceptable pour les élèves de 13 ans. Le niveau 1 représente un rendement inférieur à celui qui est attendu des élèves de ce groupe d'âge et le niveau 3 représente un rendement supérieur à celui qui est attendu des élèves du même groupe d'âge. Les niveaux attendus des élèves ont été déterminés par un panel représentant le personnel éducatif du Canada ayant examiné les réponses des élèves à l'évaluation. Un élève dont le score se situe entre 380 et 575 est classé au niveau 2. Ceci signifie qu'un élève obtenant un score de 576 ou au-delà se classe au niveau 3 et un score inférieur à 380, au niveau 1.

Qui corrige ces évaluations?

L'équipe responsable de la correction, les chefs de table et les correctrices et correcteurs (enseignantes et enseignants) proviennent de la plupart des instances participantes. La correction s'est effectuée simultanément en anglais et en français, dans un même endroit, sur une période de trois semaines, au mois de juillet 2007.

Que nous a appris cette évaluation?

En lecture, la majorité des élèves de 13 ans ont obtenu un rendement égal ou supérieur aux résultats attendus pour leur âge. Par exemple, dans l'ensemble du Canada 88 p. 100 des élèves ont fait preuve d'un rendement en lecture égal ou supérieur au niveau 2, tandis que, dans chaque instance, la fourchette de pourcentage des élèves dont le rendement en lecture est égal ou supérieur au niveau 2 se situe entre 81 et 90 p. 100.

En mathématiques et en sciences, trois instances se sont classées à ou au-dessus du score moyen du Canada, ce qui reflète les résultats d'évaluations internationales effectuées précédemment.

Quel est le rendement des garçons par rapport à celui des filles?

Dans l'évaluation en lecture du PPCE-13 et à l'instar d'autres évaluations provinciales, pancanadiennes et internationales, il est apparu que les élèves de sexe féminin présentent dans l'ensemble un rendement global supérieur à celui des élèves de sexe masculin. Cependant, lorsque ces scores sont examinés en fonction des trois niveaux de rendement, on constate que la majorité des garçons et des filles se situent au niveau 2 et au-delà, bien qu'il y ait plus de filles qui se situent au niveau 3. Cette différence entre les sexes est plus prononcée dans les sous-domaines de la lecture de *l'interprétation* et de la *réaction au texte* et moins prononcée en *compréhension*.

Les sections portant sur les sciences et les mathématiques n'ont montré aucune différence significative quant au rendement des garçons et des filles pris dans leur ensemble.

À quelle fréquence le PPCE sera-t-il administré?

L'administration du PPCE pour les élèves de 13 ans se déroulera vraisemblablement tous les trois ans et comportera un domaine principal différent (ou matière) à chaque fois afin de coïncider avec la matière principale évaluée dans le cadre du PISA pour les élèves de 15 ans qui est prévue pour être administrée deux ans après le PPCE.

Quel est le cycle d'évaluation prévu pour le PPCE?

Échéancier actuel ou proposé	Printemps 2007	Printemps 2010	Printemps 2013
Domaine principal	Lecture	Mathématiques	Sciences
Domaine secondaire	Mathématiques	Sciences	Lecture
Domaine secondaire	Sciences	Lecture	Mathématiques

Qui finance le PPCE et combien coûte-t-il?

Les provinces et territoires financent le PPCE par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Les coûts totaux pour cette évaluation du PPCE dans les trois domaines, de la planification commencée en 2004 à la production du rapport en avril 2008, se sont chiffrés à environ 4,4 millions de dollars, ou 3 \$ par élève pour chaque domaine évalué.

Où seront publiés les rapports du PPCE et autres documents connexes?

Le rapport du PPCE est disponible sur <http://cmec.ca>.

Un rapport distinct sur les élèves en situation linguistique minoritaire sera vraisemblablement publié vers la fin 2008. Un rapport sur les questionnaires contextuels ainsi qu'un rapport technique seront également préparés. Ils seront publiés sur le site dès que possible.